

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS AUTOCALL ATHENA-ROCHE HOLDING

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Autocall Athena – ROCHE HOLDING - Note Cotée sur un marché réglementé
Code ISIN du produit :	XS2938644031
Initiateur du PRIIP :	Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (Spuerkeess)
Site web de l'initiateur :	http://www.spuerkeess.lu
Numéro de téléphone :	Appelez le (+352) 4015-5075 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (CSSF)
Créé le :	11 Novembre 2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type :	Euro Medium Term Note sous forme d'obligation au porteur. Le produit n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.
Objectif :	L'Autocall Athena Roche Holding est un produit structuré présentant un risque de perte en capital. Le gain du produit est conditionné à l'évolution du sous-jacent (les actions de Roche Holding). Roche Holding développe et fabrique des produits pharmaceutiques et diagnostiques. La société produit des médicaments sur ordonnance dans les domaines des maladies cardiovasculaires, infectieuses, auto-immunes et respiratoires, de la dermatologie, des troubles métaboliques, de l'oncologie, de la transplantation et du système nerveux central. Roche Holding sert des clients dans le monde entier. Si, à une date d'évaluation du remboursement anticipé automatique, le sous-jacent clôture à un niveau égal ou supérieur à son niveau initial, la note sera remboursée par anticipation avec un coupon de 12,80 % par an. Si aucun remboursement anticipé n'a eu lieu et que le sous-jacent clôture à la date d'évaluation du remboursement à un prix égal ou supérieur au niveau initial, l'investisseur recevra à la date de remboursement 138,40% du capital qu'il a investi. Si le cours de clôture à la date d'évaluation du remboursement est inférieur au prix d'exercice et qu'aucun Knock-In Event ne s'est produit, l'investisseur recevra à la date de remboursement 100 % du capital qu'il a investi. Si le cours de clôture à la date d'évaluation du remboursement est inférieur au prix d'exercice et un Knock-In Event s'est produit (le sous-jacent clôture en dessous de 70% de son niveau initial), l'Émetteur paiera en espèces à l'investisseur à la date d'échéance un montant reflétant la performance du sous-jacent depuis la date d'émission. Vous subirez donc une perte partielle ou totale de la Valeur nominale. Détermination du nombre d'actions du sous-jacent :

Données du produit			
Date de constatation initiale	29/11/2024	Prix d'émission	100%
Date d'émission	29/11/2024	Devise du produit	EUR
Date d'évaluation du remboursement anticipé automatique	22/05/2025; 21/11/2025; 22/05/2026; 23/11/2026; 24/05/2027	Date de remboursement anticipé automatique	29/05/2025; 28/11/2025; 29/05/2026; 30/11/2026; 31/05/2027
Date de constatation finale	22/11/2027	Date de remboursement (Maturité)	29/11/2027
Taux du coupon (%) (remboursement anticipé)	12,80%	Valeur nominale (Denomination)	10.000
Sous-jacent	Roche Holding AG	Bloomberg Code	ROG SW
ISIN	CH0012032048		

Les conditions du produit prévoient que si certains événements se produisent des ajustements peuvent être apportés au produit. Ces événements sont spécifiés dans les final terms du produit et concernent principalement le(s) sous-jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le rendement



QUE SE PASSE-T-IL SI BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de faillite ou de restructuration (p.ex. bail-in) de l'émetteur, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée. Le présent produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est dès lors pas protégé dans le cadre du système luxembourgeois de protection des dépôts.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

— 10 000 EUR sont investis

— une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	Si le produit est acheté dès la première date possible	Si le produit arrive à échéance et que le sous-jacent clôture à un prix supérieur ou égal au prix d'exercice
Coûts totaux	50 EUR	50 EUR
Incidence des coûts annuels^(*1)	0,5 %	0,2% chaque année

(*1) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,8 % avant déduction des coûts et de 12,6 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	— 0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	50 EUR
Coûts de sortie	— 0,10 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé, avec un montant minimum de 60 EUR.	0 EUR
Coûts récurrent		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0 EUR
Coûts de transaction	0 % de la valeur de votre investissement par an.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: jusqu'à l'échéance du produit.

Dans des conditions normales de marché, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess) assure un marché secondaire quotidien pendant toute la durée de vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achat et de vente (le spread) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la date d'échéance, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres du marché au moment de la libération. Dans ce cas, le montant investi pourrait être mis en péril.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations à propos du produit, de la conduite de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg ou de l'établissement financier qui vous vend le produit ou vous conseille doivent être adressées à Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, Service Compliance, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg ou à reclamations@spuerkeess.lu. Vous trouverez un lien vers la section « Réclamations » du site web de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à l'adresse suivante : <https://www.spuerkeess.lu/fr/particuliers/infos-aide/reclamation/>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez également d'autres informations pertinentes sur le site web de Spuerkeess : www.spuerkeess.lu.